

«Horizons» N°3613 - Mardi 9 Décembre 2003

Séminaire des ONG locales autour du code du statut personnel

Outiller davantage les ONG des mécanismes et compétences nécessaires pour la sensibilisation autour du code et son explication

Un séminaire de formation des ONG locales impliquées dans la sensibilisation et l'explication des textes juridiques relatifs au code de statut personnel a débuté ses travaux lundi matin au niveau des moughataas de Sebkhia, Arafat et Dar Naim.

Il est organisé par le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec le concours du FNUAP dans le cadre de son programme visant à vulgariser cette juridiction ayant des répercussions directes sur les différentes composantes de la société.

Ouvrant la rencontre, M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, chargé de mission au Secrétariat d'Etat à la

Condition Féminine a indiqué que la formation vise à mieux outiller les ONG des mécanismes et compétences nécessaires pour mener à bien leur travail de sensibilisation autour de ce code ayant un intérêt vital pour la femme et la famille.

Il a ajouté que le département du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine possède une riche expérience en matière de traitement et de résolution des litiges et différents familiaux.

Enfin, le chargé de mission a remercié le Fonds des Nations -Unies pour la Population pour le soutien qu'il apporte à son département.

D'une durée de trois jours, le séminaire sera l'occasion pour les participants d'écouter des exposés visant l'amélioration du rendement des institutions concernées par l'orientation et la sensibilisation. Les exposés ont aussi pour but de développer une culture juridique au sein de la famille en particulier et la société en général.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du chargé de mission au ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement et de la directrice de la famille et de l'enfant au Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine.